

*[Patrice Abonneau, militant de l'association CCNTGV (Collectif contre les nuisances du TGV) réagit à la signature prochaine du protocole d'accord sur le financement de la LGV.]*

« Il est prévu que le 30 janvier, le conseil général et les collectivités concernées paraphent le protocole d'intention de financement pour la réalisation de la ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique (LGV-SEA). Dans le contexte très difficile d'aujourd'hui et de demain, le Département a et aura d'énormes difficultés à maintenir son niveau d'investissement d'autant que sa capacité de financement " limitée " est " aggravée " par " la non-compensation intégrale, notamment au niveau routier, des transferts de charges de l'Etat " et par la baisse des recettes de la taxe professionnelle [...] Il est important de rappeler que la LGV ne relève pas de la compétence des Départements mais de l'Europe et de l'Etat français qui l'ont décidée. Elle doit donc être financée par eux.

« Le gouvernement, au lieu d'annoncer de pseudo nouveaux grands travaux de LGV qui ne sont en fait que des projets prévus depuis de nombreuses années, ferait mieux de prendre ses responsabilités dans le domaine ferroviaire et environnemental en accord avec ses partenaires européens. Il aurait été plus opportun et avisé d'injecter dans le plan de relance de l'économie les sommes nécessaires à une protection optimale de l'environnement dans le cadre des projets de LGV déjà actés. Car 1 € dépensé pour la protection de l'environnement aujourd'hui, c'est 10 € économisés demain. Enfin, pour promouvoir le train, il faudrait commencer par taxer, non pas les citoyens, mais ses concurrents beaucoup plus polluants, et de ce fait, les investisseurs (privés et publics) se rabattraient sur l'option rail. Mais il ne faut pas rêver, les lobbies sont trop puissants et la véritable écologie a encore du chemin à faire. »